



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada (SCC)
Contracts and Materiel Services
3427 Faithfull Avenue
Saskatoon SK
S7K 8H6

ATTENTION: Claudette Chabot

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
Contracts and Materiel Services

Title — Sujet: Fourniture, livraison et installation de fenêtres en vinyle revêtu d'aluminium et fenêtres en fibre de verre	
Solicitation No. — No. de l'invitation 21C50-19-2903755-A	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 002	Date: 3 octobre, 2019
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG 21C50-19-2903755-A	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 14 :00 CST / heure normale du centre on / le : October 15, 2019 / 15 octobre 2019	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Claudette Chabot Claudette.Chabot@csc-scc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 306-659-9255	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction: Bowden Institution, Innisfail AB	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



La modification 002 à l'invitation est émise pour:

1. Proroger la date de clôture de la demande;
2. Changement à la date du visite optionnelle des lieux;
3. Répondre aux questions 1 à 3 reçues au cours de la période d'invitation;

1. La date de clôture de la période d'invitation à soumissionner identifiée sur la page un (1) de la DDP a été prorogée:

Supprimer: la date de clôture du 11 octobre, 2019 @ 14 :00 heure normale du centre; et,

Insérer: La nouvelle date de clôture de la période d'invitation : **le 15 octobre, 2019 @ 14 :00 heure normale du centre (HNC).**

2. Changement au date du visite optionnelle des lieux

Supprimer: Article IP03 Visite Optionnelle des Lieux dans son intégralité; et,

Insérer: La nouvelle article IP03 Visite Optionnelle des Lieux. :

Il y aura une visite optionnelle des lieux le 8 octobre, 2019 @ 10h heure avancée des rocheuses (HAR). Les soumissionnaires intéressés devront se présenter à l'établissement de Bowden.

Les soumissionnaires doivent communiquer avec Jeremy Griffith par téléphone au 403-227-8199, poste : 1324 ou par courriel à jeremy.griffith@csc-scc.gc.ca 48 heures avant le moment prévu pour la visite facultative.

Emplacement : entrée principale de l'Établissement de Bowden

Exigences relatives à la visite

- **Port de chaussures de sécurité, d'un casque de sécurité et d'un gilet de haute visibilité.**
- **Pièce d'identité de gouvernement avec photo.**
- **Appareils de mesure, au besoin.**
- **Aucun appareil électronique n'est permis dans l'établissement.**

3. Questions et réponses 1 à 3:

Question 1

Avez-vous un rapport sur les matières dangereuses que vous pourriez ajouter comme addenda à l'avis d'appel d'offres?

Réponse 1

Oui, veuillez vous reporter à la pièce jointe intitulée « Schedule A – Hazardous Materiel Report ».

Question 2

La page couverture des dessins renvoie à la photo 2 de la page A200. Cette page est inexistante. De plus, il manque les pages A101, A102, A200, A201, A202, A203, A204, A205 et A206. Pourriez-vous nous les fournir?

Réponse 2



Cet appel d'offres n'est que pour la fourniture, la livraison et l'installation de fenêtres en vinyle revêtu d'aluminium et de fenêtres en fibre de verre, dans le cadre du projet de rejointoiement de la maçonnerie extérieure de l'édifice de l'administration, de l'édifice multiculturel et de la chapelle.

L'élément 6 – A200 de la page couverture des dessins présente des photos de la partie de rejointoiement du projet.

Les pages A101, A102, A201, A202, A203, A204 et A205 renvoient toutes à l'édifice de l'administration qui n'a rien à voir avec la demande de fenêtres de cet appel d'offres. La page A206 se trouve déjà dans la trousse.

Les renvois aux dessins et aux spécifications figurent dans l'appel d'offres, à l'ANNEXE C – PORTÉE DES TRAVAUX.

Le FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA) indique comment les soumissionnaires doivent présenter leur proposition pour les travaux exigés dans le VOLET 1 et/ou le VOLET 2. Les soumissionnaires doivent remplir ce formulaire qui devra accompagner leur proposition.

Question 3

Exige-t-on une garantie de soumission ou un cautionnement de soumission dans le cadre de ce projet?

Réponse 3

Non. Aucune garantie de soumission ni aucun cautionnement de soumission ne sont exigés dans le cadre de ce projet.

Veillez noter que la condition supplémentaire suivante s'appliquera au contrat octroyé –

CS03 Modalités de paiement – Paiement progressif

1. À l'expiration de la période de paiement, l'entrepreneur doit déposer, auprès du Canada :
 - a. une réclamation progressive écrite sous une forme acceptable au Canada, décrivant intégralement toute partie achevée des travaux et tous les matériaux livrés à l'emplacement des travaux mais non incorporés aux travaux durant la période de paiement faisant l'objet de la réclamation progressive;
 - b. une déclaration statutaire complétée et signée en bonne et due forme attestant qu'à la date de la réclamation progressive, l'entrepreneur s'est acquitté de toutes ses obligations et qu'à l'égard des travaux, l'entrepreneur s'est acquitté de toutes ses obligations légales envers ses sous-traitants et fournisseurs, désignés collectivement, dans la déclaration comme étant les « sous-traitants et fournisseurs ».
2. Sous réserve de la CG5.2, « Montant à payer », et de l'alinéa 5) de la CG5.4, le Canada verse à l'entrepreneur une somme égale à :
 - a. 90p. 100 de la valeur indiquée dans le rapport progressif du Canada.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.